

Prévisions financières de l'UNEDIC

L'UNEDIC dans la mise à jour de ses prévisions financières indique que le régime de l'assurance chômage revient à l'équilibre et deviendrait même excédentaire en 2022 puis 2023.

Ceci confirme et démontre ce que FO ne cesse d'expliquer quant au fonctionnement contracyclique du régime.

Cela conforte d'autant plus la pleine légitimité et l'efficacité du paritarisme pour la gestion du régime fondé sur la libre négociation entre les organisations patronales et les confédérations syndicales.

Ainsi, la dernière convention négociée en 2017, qui portait sur les trois années 2018 – 2020, mise en cause par le gouvernement de façon unilatérale, contre l'opposition unanime des confédérations syndicales, et dont nous avons obtenu la prorogation en grande partie jusqu'alors, a permis à l'UNEDIC de résister à la situation créée par la crise sanitaire en protégeant les droits des demandeurs d'emplois.

Aussi, FO appelle solennellement le gouvernement à la raison et à retirer sa réforme.

Pour FO, les dispositions d'économies supplémentaires en réduisant les droits des demandeurs d'emplois ne se justifient aucunement. C'est sur l'amélioration de la qualité des emplois et la lutte contre les abus de contrats courts qu'il faut agir.

Paris, le 22 octobre 2021

Contact :

Michel BEAUGAS
Secrétaire confédéral

**Secteur de l'Emploi
Et des Retraites**

✉ mbeaugas@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.84.07